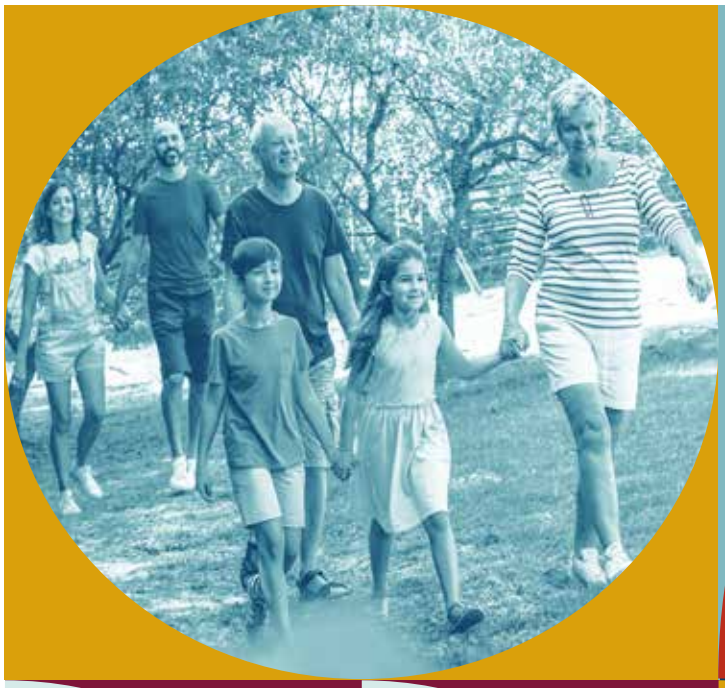

Rapport d'Activité 2022

MSA MAYENNE-ORNE-SARTHE

santé
famille
retraite
services

L'essentiel & plus encore

SOMMAIRE

Page

1- LE MOT DU PRÉSIDENT 3

2- LE MOT DE LA DIRECTRICE GÉNÉRALE 3

3- LE COMITÉ DE DIRECTION 4

4- LA CONVENTION D'OBJECTIFS & DE GESTION 5

5- DES SALARIÉS ENGAGÉS 5

6- AU SERVICE DE LA POPULATION AGRICOLE 6

6-1 Rapport entre la population active & la population inactive 6
6-2 Les personnes protégées en Assurance maladie 6
6-3 Les bénéficiaires de prestations familiales 6

7- AU SERVICE DES PARTICULIERS 11

7-1 La proximité, un maître mot 11
7-2 Le paiement des prestations 13
7-3 Au service des populations les plus fragiles 16
7-4 Acteur de santé publique 20

8- AU SERVICE DES PROFESSIONNELS AGRICOLES 21

8-1 La cellule Relation entreprises 21
8-2 La Santé sécurité au travail 22

9- LA FORCE D'UN RÉSEAU MUTUALISTE 23

9-1 Les instances mutualistes 23
9-2 L'animation du réseau des élus 24
9-3 Des élus en action 26

10- UNE ENTREPRISE RESPONSABLE 27

10-1 La sécurisation des activités & des flux financiers 27
10-2 La gestion du risque 28
10-3 Le Plan national du Contrôle médical 28
10-4 Le Contrôle médical 28

COMPTE DE RÉSULTAT AU 31 DÉCEMBRE 2022 29
BILAN GÉNÉRAL AU 31 DÉCEMBRE 2022 30

1 Le mot du Président

La vie mutualiste de la MSA Mayenne-Orne-Sarthe est jalonnée de belles histoires :

- *celle de Brigitte qui se démène pour animer et faire vivre un réseau de veilleurs sur son territoire et contribue ainsi à prévenir le suicide dans le milieu agricole ;*
- *celle de Philippe qui a organisé une réunion parlant du harcèlement scolaire dans le collège de son village et qui a permis à Nino d'avoir le courage de parler à ses parents et à son proviseur ;*
- *celle de Diane qui a mené des actions pour inciter au dépistage du cancer du sein et qui a permis à Cécile d'enfin sauter le pas… Juste à temps pour une prise en charge rapide et optimale.*

Des histoires comme celles-ci, je pourrais vous en raconter beaucoup. Ils sont comme ça les délégués de la MSA. Ils donnent de leur temps pour le bénéfice de tous. Une vraie richesse.

Le Président
de la MSA Mayenne-Orne-Sarthe,
Jean Grimbert

2 Le mot de la Directrice Générale

La MSA Mayenne-Orne-Sarthe, ce sont 430 salariés au service des ressortissants agricoles de nos 3 départements. Ils assurent la prise en charge globale des cinq branches de la Sécurité sociale (Maladie, Famille, Retraite, Accidents du travail et recouvrement). Ils mènent également des actions sur les territoires répondant ainsi aux besoins des populations rurales.

2022 marque un presque retour à la normale suite à la crise sanitaire. Une crise qui aura fait évoluer très rapidement les modes de fonctionnement de notre entreprise dans le souci permanent d'améliorer la qualité du service rendu.

La complémentarité des actions des salariés et des élus permet de proposer une protection sociale moderne et proche du terrain et des besoins des ressortissants.

La Directrice Générale
de la MSA Mayenne-Orne-Sarthe,
Véronique Pilette

3 Le Comité de Direction (au 1er juin 2023)

Véronique PILETTE

Directrice Générale

- PRH

Pascal PFEIFFER

Directeur comptable
et financier (site 72)

- Comptabilité générale
- Comptabilité analytique
- Contrôle interne
- Contrôle externe
- Contrôle de gestion
- Pilotage / Suivi COG / Lutte contre la fraude
- Appui comptable et financier sur Offre de service sur les territoires

Matthieu GORSSE

Sous - directeur (site 72)
Interlocuteur du site 72

- Pôle santé
  - Prestations en espèces
  - Accidents du travail et maladies professionnelles
  - Invalidité
  - Contrôle médical
  - Gestion du risque
- Santé - sécurité au travail
- Relation client
- Présence Verte
- Présence Verte Services

Cyrille PLUS

Directeur adjoint (site 72)

- Protection sociale de base
  - Retraite
  - Assujettissement - cotisations
- Recouvrement – Contentieux
- Référent mutualisation
- Relation avec les entreprises
- Service Juridique
- Atout Services
- MSA Services

Virginie LE GUIREC-PATUREL

Sous - directrice (site 61)
Interlocutrice du site 61

- Action sanitaire et sociale
- Prestations extra-légales
- Vie mutualiste
- Reso'AP
- MSAIO
- Association Le Perquoi

Steve LETOURNEUR

Attaché de direction (site 53)
Interlocuteur du site 53

- Pilotage
- Informatique
- Projets transversaux
- SCI Le Perquoi

Nadège COUDRIN

Sous - directrice (site 53)

- Gestion des ressources humaines
- Communication
- Moyens généraux
- Flux entrants
- Appui RH sur Offre de service sur les territoires

4 La convention d'objectifs et de gestion

LA COG 2021 – 2025 DE LA MSA

L'action de la MSA Mayenne-Orne-Sarthe est régie par une convention d'objectifs et de gestion qui fixe les objectifs et les moyens dont un régime de sécurité sociale dispose pour une période de cinq ans, dans le but d'améliorer la performance et le service rendu au public.

La cog 2021-2025 s'articule en 3 axes déclinant en engagements et actions les ambitions du plan stratégique MSA 2025 et 123 indicateurs :

AXE 1 : GARANTIR UN SERVICE SOCLE DE QUALITE, PERFORMANT ET HOMOGENE

AXE 2 : MOBILISER LE GUICHET UNIQUE POUR DEPLOYER LES POLITIQUES PUBLIQUES DE MANIERE ADAPTEE AUX ENJEUX DU MONDE AGRICOLE ET REPONDRE AU BESOIN DE PROXIMITE DES POPULATIONS

AXE 3 : RENFORCER LE PILOTAGE DE LA PERFORMANCE DU REGIME

5 Des salariés engagés

430 salariés

76 hommes

354 femmes

Moins de 35 ans	35 – 55 ans	+ de 55 ans	Âge moyen :
53	240	120	46 ans

Taux d'emploi
de travailleurs handicapés :
7,81 %

6 Au service de la population agricole

6.1 Rapport entre la population active et la population inactive

21 478
salariés
(20 747 en 2021)

6 445
employeurs
(6 401 en 2021)

16 912
chefs d'exploitation
(17 238 en 2021)

938
collaborateurs d'exploitation
(1 035 en 2021)

3 103
cotisants solidaires
(3 128 en 2021)

78
aides familiaux
(122 en 2021)

129 151
retraités
(132 716 en 2021)

77 248
retraités salariés
(79 195 en 2021)

51 903
retraités non salariés
(53 521 en 2021)

6.2 Les personnes protégées en Assurance maladie

101 905
personnes protégées
en maladie *(104 374 en 2021)*

48 490
salariés
(48 823 en 2021)

53 415
non salariés
(55 551 en 2021)

- 2,36 %
sur l'année

6.3 Les bénéficiaires de prestations familiales

15 195
ménages bénéficiaires
de prestations familiales
(14 198 en 2021)

16 005
enfants
(16 169 en 2021)

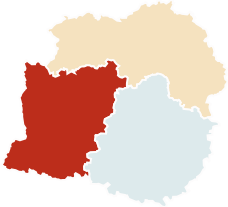

En Mayenne

6.1 Rapport entre la population active et la population inactive

6 994
salariés
(6 682 en 2021)

2 097
employeurs
(2 038 en 2021)

6 855
chefs d'exploitation
(7 045 en 2021)

341
collaborateurs d'exploitation
(371 en 2021)

1 288
cotisants solidaires
(1 281 en 2021)

27
aides familiaux
(27 en 2021)

37 871
retraités
(39 021 en 2021)

18 616
retraités salariés
(19 169 en 2021)

19 255
retraités non salariés
(19 852 en 2021)

6.3 Les bénéficiaires de prestations familiales

5 414
ménages bénéficiaires
de prestations familiales
(5 082 en 2021)

6 127
enfants
(6 211 en 2021)

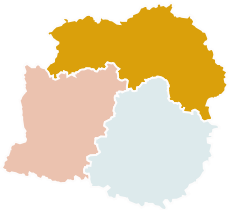

Dans l'Orne

6.1 Rapport entre la population active et la population inactive

6 367
salariés
(6 126 en 2021)

2 167
employeurs
(2 180 en 2021)

5 152
chefs d'exploitation
(6 126 en 2021)

295
collaborateurs d'exploitation
(320 en 2021)

919
cotisants solidaires
(926 en 2021)

35
aides familiaux
(61 en 2021)

30120
retraités
(31 409 en 2021)

16 816
retraités salariés
(17 560 en 2021)

13 304
retraités non salariés
(13 849 en 2021)

6.3 Les bénéficiaires de prestations familiales

4 101
ménages bénéficiaires
de prestations familiales
(3 836 en 2021)

4 270
enfants
(4 347 en 2021)

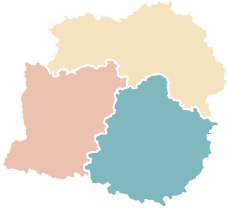

En Sarthe

6.1 Rapport entre la population active et la population inactive

8 117
salariés
(7 939 en 2021)

2 181
employeurs
(2 183 en 2021)

4 977
chefs d'exploitation
(5 041 en 2021)

302
collaborateurs d'exploitation
(344 en 2021)

896
cotisants solidaires
(921 en 2021)

16
aides familiaux
(34 en 2021)

61 160
retraités
(62 286 en 2021)

41 816
retraités salariés
(42 466 en 2021)

19 344
retraités non salariés
(19 820 en 2021)

6.3 Les bénéficiaires de prestations familiales

5 680
ménages bénéficiaires
de prestations familiales
(5 280 en 2021)

5 608
enfants
(5 616 en 2021)

Cotisations et contributions

379,9
MILLIONS D'EUROS

de cotisations légales et gérées pour le compte d'entités publiques émises
(+ 5,05 % par rapport à 2021).

76,85
MILLIONS D'EUROS

de cotisations encaissées pour le compte de tiers
(Pôle Emploi, Agrica, Agirc-ARRCO, Mutualia, France compétences, Vivea, Valhor...)

Dépenses, recettes et coût de gestion

DÉPENSES

919,38 millions d'euros

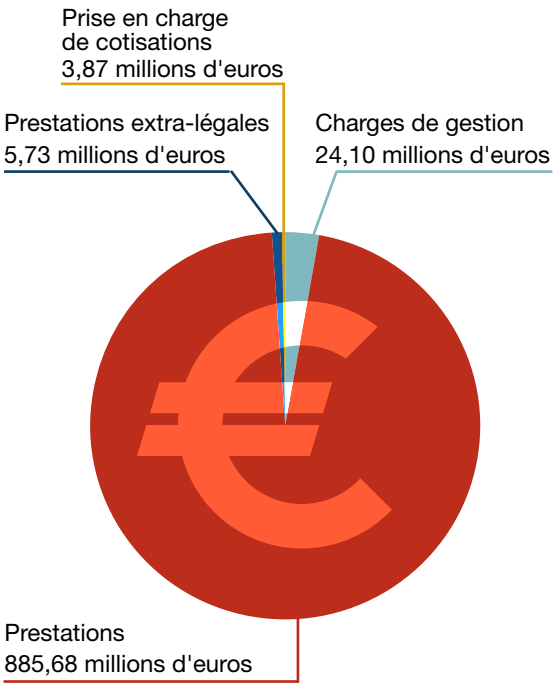

RECETTES

919,38 millions d'euros

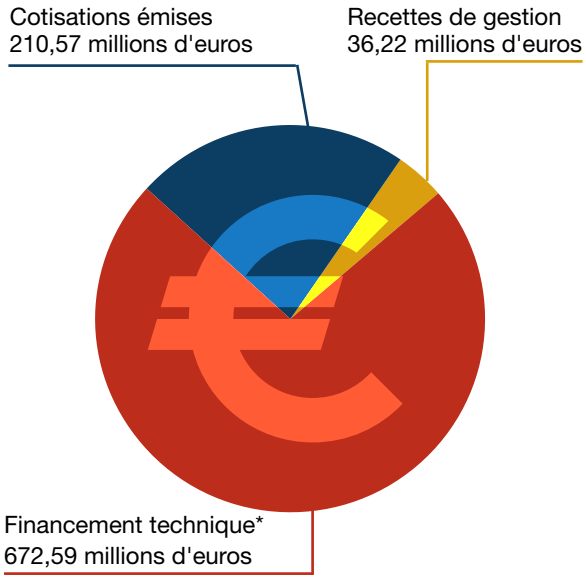

* Ecart entre le montant des cotisations et celui des prestations

Pour 100 € de recettes :

97,4 % DE PRESTATIONS

2,6 % DE GESTION.

7 Au service des particuliers

7-1 La proximité : un maître mot

La MSA Mayenne-Orne-Sarthe s'attache à répondre au mieux aux questions de ses adhérents et à faciliter les contacts.

7-1-1 L'accueil en face à face

29 712 personnes accueillies dont :

6 001
rendez-vous physiques

2 241
rendez-vous téléphoniques

21 470
visites spontanées

Les motifs d'interventions concernent les prestations Retraite (30,5%), les prestations Santé (20 %), la Famille (17 %) et les cotisations NSA et SA (8 %).

- 1 901 personnes ont eu à minima un contact avec un conseiller Accès aux droits – 4 060 contacts enregistrés,
- 1 237 personnes ont été ou sont toujours accompagnées par des conseillers Accompagnement social – 7 883 interventions sociales enregistrées.

Par ailleurs, la MSA Mayenne-Orne-Sarthe est partenaire de 72 France services (17 en Mayenne, 30 dans l'Orne et 25 dans la Sarthe).

En sa qualité de partenaire nationale, la MSA est de droit dans l'ensemble des France services (et MSAP qui devront obligatoirement être labellisées FS) - La MSA participe à la formation de tous les agents France services.

Elle est en outre porteuse de la France services itinérante du Bocage Ornais et co-porteuse avec la Communauté de communes de la France services de Landivy en Mayenne. A ce titre, des agents de la MSA sont mis à disposition de ces structures afin de répondre aux questions administratives posées.

7-1-2 L'accueil téléphonique

232 985
appels
pris en charge

Taux de prise en charge :
87,17 %

7-1-3 L'accueil électronique

34 435
mails reçus
et répondus

88,69 %
pris en charge en moins de 48 h
soit 1,67 jours en moyenne pour
le délai de réponse

127 547
visites sur le site mayenne-orne-sarthe.
msa.fr chaque mois en moyenne

93 662
inscrits
à Mon espace privé
au 31 décembre 2022

Mon espace privé

82,6 %
des déclarations de ressources
PF réalisées en ligne

93 %
des déclarations trimestrielles
pour la prime d'activité réalisées
en ligne

96,4 %
des déclarations préalables
à l'embauche réalisées en ligne

38,36 %
des demandes de retraite
réalisées en ligne

7-2 Le paiement des prestations

La MSA Mayenne-Orne-Sarthe met en œuvre le guichet unique pour l'ensemble de la population agricole, pour toutes les questions tenant à la protection sociale. Elle verse donc :

- les prestations de santé (maladie, maternité, invalidité, accident du travail),
- les prestations familiales et de logement,
- les retraites, les pensions de réversion, retraites complémentaires obligatoires.

1,168 MILLIARD D'EUROS DE PRESTATIONS VERSÉES

(+ 3,63 % par rapport à 2021)

Répartition des **885,68 M€** de prestations légales versées :

7-2-1 Les prestations santé

24,88 % du montant total des prestations légales

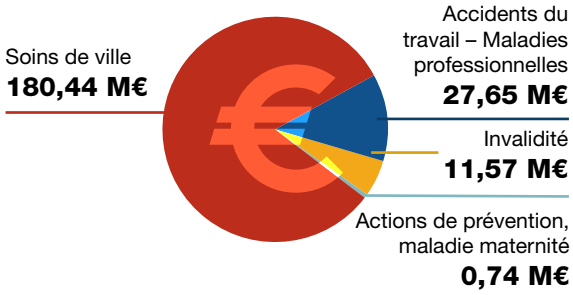

- 111 662 feuilles de soins papier et 2 711 646 feuilles de soins électroniques traitées
- 12 543 arrêts de travail reçus (dont 4 600 arrêts dérogatoires Covid 19 soit 37%)
- 2 914 accidents de travail reçus
- 1 586 bénéficiaires de pensions d'invalidité au 31 décembre 2022 (153 nouvelles pensions versées dans l'année)
- 512 congés maternité salariées attribués (Mayenne : 162, Orne : 124, Sarthe : 226)
- 603 congés paternité salariés (Mayenne : 233, Orne : 163, Sarthe : 207)
- 80 allocations de remplacement Maternité pour les agricultrices (Mayenne : 25, Orne : 29, Sarthe : 26)
- 213 allocations de remplacement Paternité pour les agriculteurs (Mayenne : 116, Orne : 53, Sarthe : 44)

7-2-2 Les prestations famille

4,59 % du montant total des prestations légales

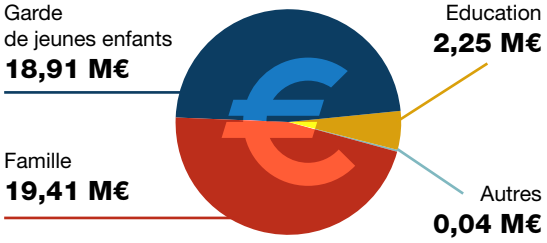

- 4 448 bénéficiaires d'aide au logement
- 3 900 bénéficiaires de la prime d'activité

7-2-3 Les prestations retraite

70,53 % du montant total des prestations légales

- 2 471 demandes de droit propre traitées
- 1 829 demandes de droits de réversion traitées

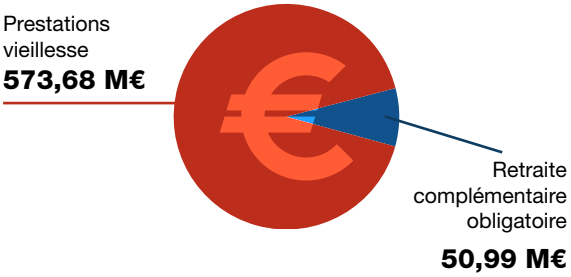

7-2-4 Les prestations payées pour le compte d'autres organismes

RÉPARTITION DES 281,98 M€ DE PRESTATIONS PAYÉES POUR LE COMPTE D'AUTRES ORGANISMES :

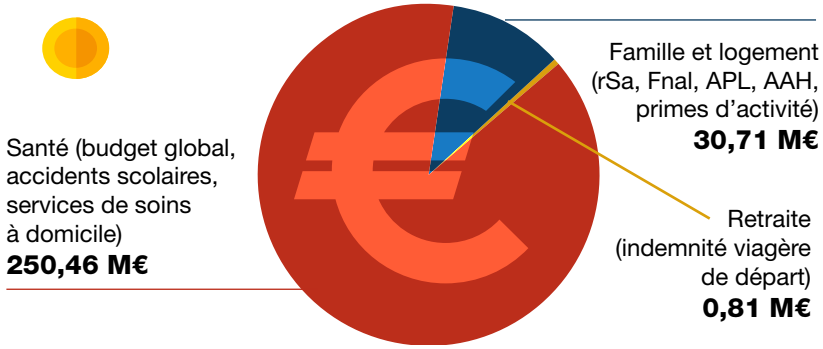

RETRAITE
625,48 M€, soit 53,57 % du montant total des prestations versées *(+ 3,69 % par rapport à 2021).*

FAMILLE
71,32 M€, soit 6,11 % du montant total des prestations versées *(+ 0,27 % par rapport à 2021).*

SANTÉ
470,86 M€, soit 40,32 % du montant total des prestations versées *(+ 4,09 % par rapport à 2021).*

7-2-5 Les prestations extra-légales

5 730 468 €
D'AIDES VERSÉES

1 538 677 €
AIDES AUX PERSONNES ÂGÉES

235 789 €
AIDES AUX MALADES

1 790 952 €
MISSIONS NATIONALES

1 985 118 €
AIDES AUX FAMILLES

165 937 €
SUBVENTIONS

13 995 €
AIDES AUX VICTIMES D'UN ACCIDENT DU TRAVAIL OU D'UNE MALADIE PROFESSIONNELLE

- 4 818 familles bénéficiaires des Chèques-vacances de l'ANCV
- 4 541 familles (9 037 enfants) bénéficiaires des tickets loisirs
- 1 656 personnes âgées bénéficiaires d'une aide à domicile
- 4 855 familles bénéficiaires d'une aide exceptionnelle de 141 € en fin d'année

7-3 Au service des populations les plus fragiles

7-3-1 Le plan d'ASS

Le Plan d'Action Sanitaire et Sociale est le fruit d'un travail mené conjointement par les administrateurs, les élus locaux, le département ASS de la MSA Mayenne-Orne-Sarthe et nos partenaires.

Pour ce plan 2021-2025, les principales orientations sont :

- accompagner les familles dans leurs parcours de vie, et contribuer à leur cadre de vie sur les territoires,
- accompagner les actifs fragilisés et prévenir et accompagner les situations de mal-être et d'épuisement professionnel,
- favoriser l'accompagnement à domicile des seniors, prévenir la perte d'autonomie des plus fragiles et lutter contre l'isolement.

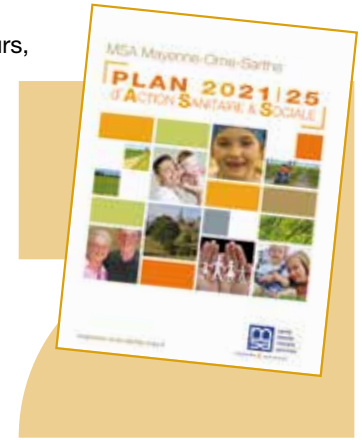

Accompagner les familles dans leurs parcours de vie, et contribuer à leur cadre de vie sur les territoires

JOURNÉES EN FAMILLE

Les journées en famille proposées par la MSA Mayenne-Orne-Sarthe aux familles qui ne partent pas ou peu en vacances se sont déroulées les :

- 11 juin au Zoo de Jurques (14) pour les familles ornaises,
- 18 juin au Parc de l'Ange Michel (50) pour les familles mayennaises,
- 18 juin au Zoo de Doué-la-Fontaine (49) pour les familles sarthoises.

L'objectif de ces journées est de renforcer les liens familiaux par le partage d'activités communes entre parents et enfants, et de favoriser les échanges avec d'autres familles.

54 adultes et 82 enfants ont participé à ces journées.

SÉJOURS 1ER DÉPART

Deux Séjours 1er départ ont été proposés par la MSA Mayenne-Orne-Sarthe aux familles qui ne partent pas habituellement en vacances. Ces séjours sont accompagnés par les conseillers sociaux du service proximité et se sont déroulés du 18 au 23 juillet 2022 puis du 22 au 27 août 2022 au centre AVMA du Croisic.

Ils ont concerné 12 familles.

L'OFFRE GRANDIR EN MILIEU RURAL (GMR)

Elle a été cadrée en 2022 pour permettre la parution d'un appel à projet à l'attention des acteurs de la famille, de l'enfance et la jeunesse de 19 territoires prioritaires.

Ainsi, **72 projets ont été financés** pour une enveloppe globale de 425 051,08 €.

Ce dispositif de contractualisation territorial a pour objectif de développer les structures et services à destination des 0-25 ans sur 5 thématiques : petite enfance, loisirs-vacances, parentalité, numérique et mobilité.

Cette nouvelle mission publique entraine :

- la disparition des Contrats enfance jeunesse,
- l'intégration du dispositif Accueil du jeune enfant dans GMR,
- l'expérimentation sur les thématiques numérique et mobilité dans le cadre de GMR.

FAVORISER L'AUTONOMIE ET LA PLACE DES JEUNES DANS LES TERRITOIRES RURAUX

8 projets ont été récompensés dans le cadre de l'appel à projet jeunes 2022-2023. 3 projets ont été présentés au jury national et **l'un d'eux a obtenu le 3e prix dans la catégorie 13-17 ans.**

Le projet *"Allez Venez"* est inspiré du film *"Huguette the Power"*. Les jeunes, en formation actuellement pour un BAC pro SAPAT, vont passer un moment partagé avec les résidents d'un Ehpad pour découvrir la danse contemporaine. Les objectifs sont d'appréhender l'image de son corps, de jeune adulte ou de personne vieillissante, s'appuyant sur la danse, la photo, la vidéo…

Les jeunes ont contacté un chorégraphe professionnel et un vidéaste. Ils travaillent en lien avec les animatrices de l'Ehpad et sont soutenus par leur enseignante. Ils ont mené plusieurs actions pour récolter des fonds (vente de gâteaux...).

Ce projet amène également une animation sur le territoire puisque les habitants pourront assister à la représentation. Il montrera que le territorial rural est dynamique et que les jeunes peuvent être moteurs de cette dynamique.

Accompagner les actifs fragilisés et prévenir et accompagner les situations de mal-être et d'épuisement professionnel

En 2022, **1 666 actifs fragilisés salariés ou non-salariés** agricoles en situation de rupture socioprofessionnelle ont bénéficié d'un accompagnement social.

La MSA met en œuvre des moyens pour accompagner ses adhérents dans la prévention et la lutte contre le mal-être.

Pour accompagner au mieux ses adhérents confrontés à des situations de détresse, la MSA Mayenne-Orne-Sarthe a mis en place une cellule pluridisciplinaire de prévention qui a pour objectifs de détecter, d'orienter et d'accompagner les personnes en situation de fragilité. La détection peut être effectuée par les conseillers sociaux, les médecins du travail ou les conseillers en prévention mais également par le personnel d'accueil, d'autres membres du personnel ou encore les élus MSA. Toutes les personnes faisant l'objet d'un signalement bénéficient ensuite d'un accompagnement social par le conseiller social spécialisé actifs agricoles.

En 2022, en MSA Mayenne-Orne-Sarthe, **70 situations** ont été examinées.

La santé sécurité au travail, les programmes d'action sanitaire et sociale, mais aussi des aides et mesures financières préviennent les situations difficiles. Un ensemble de dispositifs complémentaires d'aides individuelles et collectives accompagne ces situations quand elles surviennent : contact téléphonique anonyme avec Agri'écoute (09 69 39 29 19), ateliers collectifs, programmes d'aide au répit.

En 2022, **75 personnes ont bénéficié de l'aide au répit** en Mayenne, Orne et Sarthe pour un montant de 92 096,92 €.

PRÉVENIR LA DÉSINSERTION PROFESSIONNELLE DES ACTIFS AGRICOLES DU FAIT D'UN HANDICAP OU D'UN PROBLÈME DE SANTÉ

Sur les 3 départements, **699 personnes ont été accompagnées** dans le cadre de la prévention de la désinsertion professionnelle par les 12 travailleurs sociaux.

23 situations complexes ont été examinées lors des Commission pluridisciplinaire en maintien en emploi (CPME).

Des réunions d'informations sont organisées sur les 3 départements pour les salariés en arrêt de travail plus de 3 mois.

Ces réunions ont pour objectif d'informer les salariés sur leurs droits et les éventuelles possibilités qui s'offrent à eux dans ces situations complexes.

Ces temps d'information peuvent si l'adhérent le souhaite laisser place à un accompagnement social individuel.

Elles ont eu lieu les :

- 14 octobre 2022 pour la Mayenne à Laval pour 12 personnes,
- 8 décembre 2022 pour l'Orne à Mortrée pour 10 personnes.

SÉJOUR ENSEMBLE POUR REPARTIR

Deux séjours *"Ensemble pour Repartir"* sont organisés par la MSA Mayenne -Orne-Sarthe et accompagnés par les conseillers du service proximité, au centre AVMA du Croisic.

Ils ont pour objet de permettre aux personnes en situation difficile, d'épuissement professionnel et/ou de rupture socio-professionnelle identifiées lors des accompagnements sociaux de prendre le temps hors du lieu de vie pour se ressourcer et favoriser le lien social. Ce séjour est ponctué de l'intervention d'une psychothérapeute qui intervient auprès des adultes sous forme d'un groupe de paroles.

Les séjours se sont déroulés du 24 au 28 octobre et du 31 au 4 novembre 2022.

Ils ont concerné 19 adultes et 14 enfants.

AVENIR EN SOI

Deux sessions de formation animées par les travailleurs sociaux du service proximité de la MSA Mayenne-Orne-Sarthe ont été organisées.

Ces sessions ont pour objet de réunir des personnes identifiées lors des accompagnements sociaux, comme étant dans une phase de réflexion, de questionnement sur leur avenir personnel et/ou professionnel.

Dans un processus cadré par la formation, les personnes sont amenées à travailler par petit groupe sur leur parcours de vie tant personnel que professionnel.

Les sessions se sont déroulées sur 7 journées de :

- novembre 2022 à janvier 2023 pour la Sarthe avec **10 stagiaires,**
- mars à mai 2022 pour la Mayenne **avec 8 stagiaires.**

RÉSEAU DES VEILLEURS

Un réseau de veilleurs, constitué de volontaires bénévoles de tous âges et issus de tous horizons, rassemble les initiatives pour écouter, orienter et soutenir les personnes en situation de détresse.

Intégrer le réseau permet de ne pas agir de façon isolée, de maintenir ses connaissances sur le mal-être et de partager ses expériences avec d'autres volontaires.

10 réseaux des veilleurs sont actifs sur l'ensemble des trois départements. Cela représente **61 veilleurs en Sarthe, 40 veilleurs en Mayenne et 30 veilleurs dans l'Orne.**

Au 31 décembre 2022, le réseau des veilleurs de la MSA Mayenne-Orne-Sarthe est donc composé de **131 personnes.**

Deux réseaux supplémentaires sont en cours de structuration et devraient être pleinement actifs en 2023.

UNE CAMPAGNE DE COMMUNICATION SPÉCIFIQUE POUR LE MONDE AGRICOLE

La MSA Mayenne-Orne-Sarthe s'est associée avec l'association "*Dites je suis là*" pour prévenir le suicide dans le monde agricole. Une vaste campagne de communication a été mise en place afin de sensibiliser à l'écoute et à l'orientation.

Favoriser l'accompagnement à domicile des seniors, prévenir la perte d'autonomie des plus fragiles et lutter contre l'isolement

SÉJOURS PART'ÂGE

En 2022, trois séjours ont été réalisés. Il s'agissait de report de séjours 2020 qui n'avaient pas pu être mis en œuvre, compte tenu de la crise sanitaire.

Le premier séjour a eu lieu du 2 au 6 mai 2022 au centre AVMA de Ports aux Rocs, en partenariat avec la MFR de Thorigné sur Dué. **17 seniors** sont partis ainsi au Croisic.

Le deuxième séjour s'est déroulé du 30 mai au 3 juin 2022 au centre AVMA des Quatre vents à Noirmoutier. Ce sont des jeunes du lycée agricole de Rochefeuille qui accompagnaient les seniors.

24 seniors ont pu profiter de cette action. Ils étaient accompagnés de 22 jeunes et de 5 accompagnateurs.

Le dernier séjour a eu lieu du 24 au 28 octobre 2022. **22 seniors** sont partis dans le centre AVMA de Beg Porz, accompagnés par les élèves de la MFR de Coulans sur Gee.

Au global, le bilan est très positif aussi bien pour les séniors que pour les étudiants. Beaucoup de partage et de bienveillance.

"*Dans le cadre de leurs études, les jeunes ont l'habitude d'effectuer des stages au sein de structures, mais là c'est du concret. Pendant 5 jours et 4 nuits, ils sont au service des seniors.*" (extrait d'article de presse).

LES CHARTES DES SOLIDARITÉS AVEC LES FAMILLES ET AVEC AÎNÉS 2018 – 2022

A présent clôturées, elles avaient été prolongées du fait de la situation sanitaire qui a fortement impacté la mise en œuvre des actions. **55 actions ont été mises en œuvre au bénéfice des familles** sur les 3 territoires concernés et **45 actions en direction des aînés.**

Pour les années 2023-2025, trois appels à candidature ont été lancés en septembre 2022 pour la mise en place de nouvelles Chartes territoriales de solidarités avec les Familles, avec les Aînés ainsi que pour le contrat Aidant.

MARPA RENÉ HULOT

En 2022, la Marpa René Hulot, gérée par l'association du Perquoi, a rejoint les autres Marpa de la MSA Mayenne-Orne-Sarthe, ce qui porte à **7** le nombre de ces structures de notre réseau.

7-3-2 MSA solidaire

La MSA s'est à nouveau mobilisée pour Noël 2022, afin qu'il reste une fête pour tous. Une collecte de jouets neufs et d'occasion, de denrées non périssables, de produits de culture a été organisée dans chacun des accueils de la MSA Mayenne-Orne-Sarthe entre le 21 novembre et le 8 décembre.

Les **153 dons recueillis** ont été remis au Secours populaire afin de pouvoir les redistribuer à leurs bénéficiaires dans le besoin.

7-3-3 Le versement de primes exceptionnelles

L'INDEMNITÉ INFLATION

Elle a été versée à **21 258 bénéficiaires éligibles selon les critères définis par l'Etat.**

LA PRIME DE RENTRÉE

Un versement exceptionnel a été réalisé en septembre au profit des bénéficiaires de l'AAH, du RSA et des aides au logement et en novembre au profit des bénéficiaires de la prime d'activité.

- **8 857 bénéficiaires concernés.**

LA PRIME DE NOËL

Elle a été versée automatiquement le 15 décembre à **426 bénéficiaires du RSA et de l'AAH.**

7-4 Acteur de santé publique

En tant qu'organisme de sécurité sociale agricole, la MSA est aussi un acteur de santé publique. Elle a directement contribué à la lutte contre l'épidémie de covid 19 en suivant les directives ministérielles destinées à limiter les interactions. La MSA a également relayé à ses adhérents, notamment via son site internet, les informations gouvernementales et les messages de prévention liés aux gestes barrières.

Au-delà des actions de lutte contre le Covid, la MSA a poursuivi ses actions en matière de prévention santé.

7-4-1 Les instants santé

Ils permettent aux adhérents d'acquérir les éléments nécessaires à une bonne prise en charge de leur santé. Ils les incitent à adopter une démarche préventive tout au long de leur vie. En parallèle, ils offrent au médecin traitant, au cœur du dispositif, la possibilité de mieux connaître son patient.

7-4-2 Les campagnes de vaccination

La MSA propose aux adhérents de plus de 65 ans, et aux plus jeunes atteints de certaines affections de longue durée, de se faire vacciner contre la grippe. 27 734 adhérents ont été vaccinés, soit un taux de participation de 61,50 %.

1 015 enfants de 12 mois à 13 ans inclus ont également été vaccinés contre la rougeole, les oreillons et la rubéole.

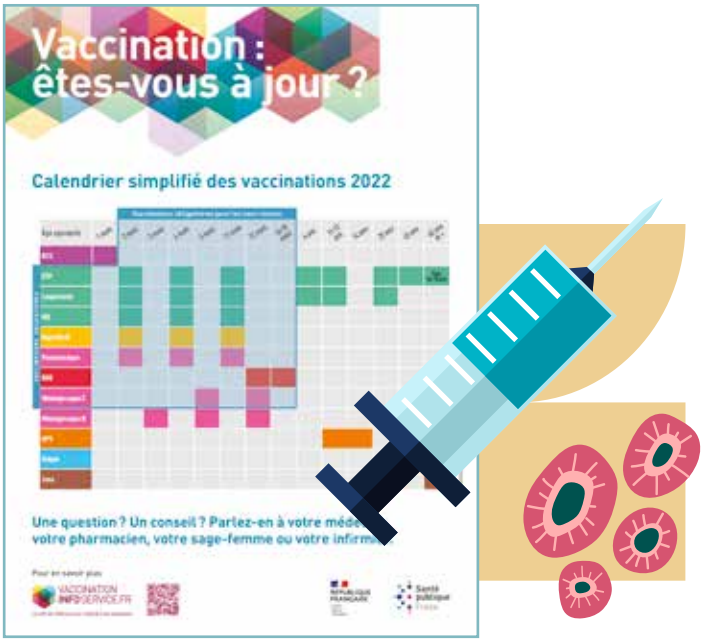

7-4-3 Le plan dentaire institutionnel

La MSA propose des recommandations visant à améliorer l'accès aux soins dentaires, avec des démarches d'organisation de l'offre dentaire en milieu rural et une série d'actions de prévention et de promotion ciblée sur des tranches d'âge et des populations à risques.

Les futures mamans, les enfants de 7 et 15 ans, les adultes de 35 à 54 ans et les plus de 65 ans sont invités à consulter, sans faire l'avance des frais, leur chirurgien-dentiste qui leur donne des conseils de traitement et des recommandations pratiques.

Le taux de participation moyen aux examens bucco-dentaires, tous âges confondus est de 26,39 %.

7-4-4 Moi(s) sans tabac

La MSA s'inscrit dans la démarche Moi(s) sans tabac. Les infirmières du travail organisent des stands de prévention au sein d'entreprises agricoles.

7-4-5 Actions pour lutter contre les addictions au sein des MFR

En Mayenne, **deux classes de MFR (soit 16 élèves au total)** sont suivies sur une période de deux ans consécutifs. Les Infirmières Conseil réalisent des séances de renforcement des compétences psychosociales dans le but de prévenir les addictions en général. Avec l'appui d'un formateur référent pour chaque classe, 6 séances de 2 heures sont organisées annuellement par groupe.

En Sarthe, une intervention dans une classe de MFR a eu lieu en 2022.

8 Au service des professionnels agricoles

La MSA Mayenne-Orne- Sarthe est l'interlocuteur unique des entreprises agricoles.

Elle est chargée de l'affiliation des exploitants, des employeurs de main d'œuvre et des salariés agricoles.

Elle appelle les cotisations des salariés et des non salariés agricoles et gère les dispositifs d'exonération ou d'allègement de charges. Elle met en œuvre des mesures pour prévenir les difficultés de paiement des entreprises et assure le recouvrement des impayés. Elle participe également à la lutte contre le travail illégal afin d'assurer l'équité de traitement entre les entreprises.

8-1 La cellule Relation entreprises

La cellule relation entreprises accompagne les employeurs de main d'œuvre dans leurs démarches liées à l'emploi et facilite leurs relations avec les services de la MSA dans le cadre de la protection sociale de l'entreprise et des salariés.

La cellule relation entreprises intervient dans les domaines suivants :

- obligations déclaratives (DPAE/Tesa),
- taux de cotisations,
- déclaration sociale nominative (DSN),
- prélèvement à la source (Pas),
- couverture sociale des salariés,
- utilisation des outils dématérialisés.

ACTIONS RÉALISÉES

- Formations "*Cotisations Employeurs*" au sein de 2 CFPPA auprès de 26 stagiaires en formation professionnelle
- Rendez-vous physiques et/ou téléphoniques avec 137 Entreprises, Tiers Déclarants et Partenaires
- 676 Contacts établis (mail – téléphone)
- Pilotage lors de l'accompagnement à l'arrivée de 36 Salariés au sein de l'Entreprise SM3 Class.

DES DÉMARCHES PRO-ACTIVES

QUALITÉ DSN :

- accompagnement des Tiers Déclarants en reprenant les anomalies pour 650 Entreprises

QUALITÉ DSN ÉVÉNEMENTIELLE :

- accompagnement des Entreprises à la demande du service Santé PE

COTISATIONS MANQUANTES :

- opération exceptionnelle d'identification et de régularisation des cotisations Santé et Prévoyance Complémentaires non déclarées pour les exercices 2018, 2019 et 2020 auprès des principaux Tiers Déclarants représentant 372 Entreprises.

PAIEMENT DÉMATÉRIALISÉ :

- collaboration avec le service Cotisations Exploitants sur les actions à destination des Entreprises
- sensibilisation auprès des tiers déclarants pour leur clientèle concernée.

8-2 La Santé sécurité au travail

Le service, avec ses équipes de médecins, d'infirmières et de conseillers en prévention, intervient dans les entreprises. Il assure la surveillance médicale des salariés (examens d'embauche, visites périodiques, à la demande...) et mène des actions en entreprise pour améliorer les conditions de travail.

Grâce à l'expertise de ses conseillers en prévention des risques professionnels, la MSA sensibilise exploitants, salariés et employeurs sur les risques inhérents au travail.

Conseillers en prévention et médecins travaillent ensemble pour développer des actions de Santé sécurité au travail adaptées aux besoins des assurés, qu'ils soient exploitants, salariés ou employeurs.

ACTIONS EN FAVEUR DES SALARIÉS ET DES NON SALARIÉS AGRICOLES

56 sessions de formation et d'information, ont été organisées pour 293 salariés (191 entreprises). 113 exploitants ont participé également à ces réunions de formation ou d'information, qu'elles soient organisées par les élus, les partenaires ou le service prévention. Les conseillers de prévention ont également réalisé 277 visites d'entreprises. Par ailleurs, le service prévention est intervenu auprès de 800 jeunes scolaires ou adultes en formation sur des questions de Santé sécurité au travail. Le service Santé sécurité au travail a participé à 34 CSSCT.

LES EXAMENS MÉDICAUX

Le taux de participation aux examens d'aptitude des salariés agricoles et conventionnés est de 80 %. 9 471 personnes convoquées pour 7 540 examens réalisés.

Répartition des 7 540 examens de médecine du travail de salariés agricoles :

- 2 442 examens d'embauche,
- 550 examens à la demande,
- 1 015 examens de reprise et 378 examens de pré-reprise
- 3 018 examens systématiques
- 100 visites en entreprise.

9 La force d'un réseau mutualiste

9-1 Les instances mutualistes

9-1-1 Le Conseil d'administration

Le conseil d'administration, dont les administrateurs sont élus pour cinq ans, a pour missions de :

- déterminer la politique générale de la caisse ;
- définir les politiques en matière d'action sanitaire et sociale, de prévention, d'offre de services, accompagnement des crises agricoles ;
- contribuer à l'évolution de la protection sociale agricole ;
- représenter la caisse auprès des pouvoirs publics, partenaires sociaux ou encore des organismes agricoles.

1ER COLLÈGE *(exploitants ou chefs d'entreprise agricoles)* : 9 membres

MAYENNE : Christine Derouault, Christian Metereau, Annick Poulard - Vice-présidente

ORNE : Nathalie Guérin, Jean Grimbert - Président, Sylvain Delye

SARTHE : Elodie Bouhours, Françoise Chauvier, Bernard Janvier

2E COLLÈGE *(salariés agricoles)* : 12 membres

MAYENNE : Vincent Dubreil (CFDT), Michel Lhermitte (CFDT), David Poirrier (CFTC), Michel Robert (CFE-CGC)

ORNE : Laurent Duval (CFE-CGC), Gerhard Feldhofer (CFE-CGC), Joël Laumaillé (CFDT), Luc Traufler (CFDT)

SARTHE : Christian Bidallier (CGT), Jean-Jacques Cadeau (CFE-CGC) - 1er Vice-président, Jacky Donné (CGT), Jean-François Hamelin (CFE-CGC)

3E COLLÈGE *(employeurs de main-d'œuvre)* : 6 membres

MAYENNE : Catherine Rémon (SARL Rémon Philippe), Jean-Bertrand Viot (Gaec du Clairet)

ORNE : Luc Bourgeois (Jeunes agriculteurs), Emmanuel Prévost (EARL JPEP)

SARTHE : Brigitte Fourmon (Groupement d'employeurs Agriloué remplacement) - Vice-présidente, Sophie Fontaine (Earl L'Ecluse)

UDAF *(représentants des familles)* : 3 membres

MAYENNE : Annie Béchu

ORNE : Eric Leroy

SARTHE : Michel Namèche

LES RÉUNIONS EN 2022

- 6 conseils d'administration
- 4 comités de protection sociale des salariés
- 3 comités de protection sociale des non-salariés
- 6 comités paritaire d'action sanitaire et sociale
- 12 comités restreint d'action sanitaire et sociale
- 11 commissions de recours amiable
- 5 commissions de la vie mutualiste
- 2 commissions de santé

9-1-2 Les comités départementaux

La MSA Mayenne-Orne-Sarthe doit concilier pluridépartementalité et réalités départementales.

Afin de préserver l'identité de chaque département, le Conseil d'administration a mis en place, dans chacun d'eux, un Comité départemental.

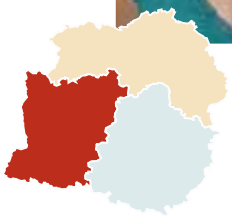

Présidente mayennaise
Annick Poulard

Président ornais
Luc Bourgeois

Présidente sarthoise
Brigitte Fourmon

Deux missions leur sont confiées :

- les relations avec les partenaires départementaux (organes de l'Etat, Conseil général, OPA, associations...). Le CD relaie et valorise auprès d'eux la politique et les décisions du Conseil d'administration ;
- le renforcement de l'information et de la formation des différents élus sur les questions relatives à la mise en place de nouvelles législations, de l'exercice de certaines missions.

9-1-3 Les échelons locaux

Chaque échelon local est composé de quatre délégués titulaires et quatre suppléants exploitants agricoles, de deux délégués titulaires et deux suppléants employeurs agricoles et de trois délégués titulaires salariés agricoles (ces chiffres peuvent évoluer en fonction des regroupements de cantons).

La MSA Mayenne-Orne-Sarthe comporte 44 échelons locaux.

9-2 L'animation du réseau des élus

9-2-1 L'Assemblée générale

L'Assemblée générale de la MSA Mayenne-Orne-Sarthe s'est tenue le 8 juin 2022 aux communs du château de Bagnoles-de-l'Orne Normandie et a rassemblé 146 délégués, soit un taux de participation de 33,41%.

9-2-2 Les réunions émergence de projets

Les réunions émergence de projets 2022 se sont déroulées du 15 septembre au 21 octobre 2022. Au total, ce sont 21 réunions qui se sont tenues et qui ont rassemblé 143 délégués.

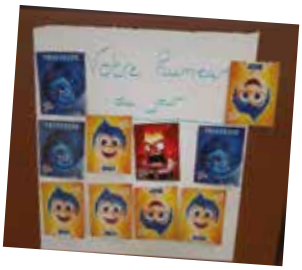

9-2-3 Les réunions de printemps

Elles se sont déroulées du 14 mars au 1er avril 2022 sur tout le territoire de la MSA Mayenne-Orne-Sarthe. Elles ont rassemblé 203 participants.

Au programme :

- point sur les actions en cours,
- préparation de l'Assemblée générale,
- présentation du Plan d'Action sanitaire et sociale 2021-2025 et du règlement des prestations extra-légales.
- point d'information sur les visites de sites,
- action alimentation,
- questions diverses.

9-2-4 Les réunions des comités départementaux

La réunion des comités départementaux s'est déroulée le 26 avril 2022 à Sillé-le-Guillaume.

Au programme :

Matin (plénière)

- Bilan des réunions intercantonales d'hiver et printemps ;
- Actualité législative et réglementaire "mon espace santé", loi Chassaigne 2 ;
- Les services en ligne "dépôt de dossiers retraite ou prestations familiales" ;
- Présentation du plan mal être national ;
- Présentation de 3 actions d'initiative locale par les Présidents de l'Echelon Local ;
- Questions diverses.

Après-midi (par département)

- Compte-rendu des délégations ;
- Partage sur les actions menées sur les territoires en matière de stratégie d'influence ;
- Point sur les réseaux des veilleurs et sur la campagne de communication locale de la MSA Mayenne-Orne-Sarthe sur la prévention du suicide.

9-2-5 Les réunions intercantonales d'hiver

Les réunions intercantonales d'hiver se sont déroulées du 5 décembre 2022 au 13 janvier 2023.

L'ordre du jour était le suivant :

- bilan des actions réalisées et présentation des actions en cours par les Présidents de l'échelon local,
- présentation des actions de prévention Santé-Sécurité au Travail,
- présentation de l'application dédiée aux délégués (démonstration, atelier),
- présentation du circuit de signalement de la prévention du mal-être et du rôle de la MSA dans ce cadre,
- présentation de l'offre de services sur les territoires,
- questions diverses.

Ces réunions ont rassemblé 211 délégués.

9-3 Des élus en action

124 actions menées sur les territoires par les élus de la MSA Mayenne-Orne-Sarthe, dont 66 à leur initiative.

L'ACTION COMMUNE AUTOUR DE L'ALIMENTATION

- 11 actions menées :
  - "Randonnée bien-être" et marché local à Sillé-le-Guillaume,
  - "Cuisiner avec des produits locaux" et atelier nutrition à Argentan,
  - Alimentation et cancer à La Brulatte,
  - "De la terre à l'assiette" au marché de Mortagne-au-Perche,
  - "Mangez mieux, mangez local" à Laval,
  - "Lis ton étiquette" à Sablé-sur-Sarthe,
  - ouverture d'une épicerie solidaire à Tuffé,
  - "Atelier cuisine" à Lassay-les-Châteaux,
  - repas partagé à l'Ehpad de Pré-en-Pail,
  - repas intergénérationnel à la MFR de l'hippodrome de Craon.
- 45 élus mobilisés dans la préparation et 82 dans la mobilisation.
- 350 participants.

L'ALIMENTATION DANS TOUS SES ÉTATS

Une journée sur le thème "L'alimentation dans tous ses états" a été organisée à l'attention des élus et des partenaires le 6 octobre.

Cette journée a été l'occasion de rappeler les grands principes alimentaires et comment manger sainement et équilibré avec des produits de qualité.

Des conférences animées par des professionnels se sont tenues toute la journée. Différents stands et animations étaient proposés aux visiteurs : produits sous SIQO (signes d'identification de l'origine et de la qualité), le sucre dans l'alimentation, vélo smoothies, Petits ateliers nutritifs, ateliers Nutrition santé seniors, stop au gaspillage alimentaire, tests sensoriels : dégustations à l'aveugle, expériences sensorielles ludiques, Nutriscore, test pyramide alimentaire, projets alimentaires territoriaux…

ÉLUS MSA POUR LES TERRITOIRES

10 Une entreprise responsable

10-1 La sécurisation des activités et des flux financiers

La démarche de maîtrise des risques s'inscrit dans un objectif général de justice sociale et de préservation des finances publiques, mais aussi dans un objectif plus spécifique de certification des comptes et de paiement ou de recouvrement à bon droit des prestations versées et des cotisations sociales collectées.

10-1-1 La validation des comptes de la MSA

Le régime agricole est engagé dans un processus de certification des comptes depuis 2008 qui repose, notamment, sur la mise en œuvre d'un contrôle interne efficace et la lutte contre la fraude.

Les comptes 2022 de la MSA Mayenne-Orne-Sarthe ont été validés sans observation.

10-1-2 Le contrôle interne

Elément essentiel de la sécurisation des comptes, le contrôle interne relève d'une responsabilité partagée entre le Directeur et le Directeur Comptable et Financier. Des actions de contrôle sont menées par les services de production et ceux de la vérification comptable.

LES ACTIONS DE CONTRÔLE INTERNE MENÉES PAR LE SERVICE DE VÉRIFICATION COMPTABLE

- 5 337 contrôles,
- 3,93 % d'anomalies financières pour un montant moyen de 401,54 €.

LE CONTRÔLE INTERNE PAR LES SERVICES DE PRODUCTION

- 9 456 contrôles réalisés par les services (total contrôles ACI hors AVMA et ETAB),
- 1,61% d'anomalies financières pour un montant moyen de 213 €.

10-1-3 La lutte contre la fraude aux prestations et le travail dissimulé

La lutte contre la fraude est également un élément de maîtrise des risques pris en compte dans le cadre de la démarche de certification des comptes.

Elle s'appuie sur des agents de contrôle MSA agréés et assermentés qui participent à des actions concertées avec des partenaires de la sphère sociale et judiciaire.

Elle relève par ailleurs de l'ensemble des services de la MSA (services prestations, recouvrement,service médical…) qui effectue des signalements et des contrôles systématiques ou ciblés.

LA LUTTE CONTRE LA FRAUDE EN 2022

- Toutes branches de prestations : 346 652 € (236 395 € de préjudice subi + 110 257 € de préjudice évité),
- Montant des redressements au titre du travail dissimulé et des fraudes aux cotisations : 560 836 €.

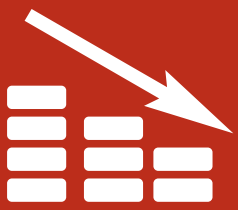

LES ACTIONS DE CONTRÔLE MENÉES PAR LES AGENTS DE CONTRÔLE

- 224 contrôles de prestations (famille, logement, retraite, santé) : 202 339 € d'indus en PF et rSa, 64 294 € d'indus santé ou retraite,
- 362 contrôles d'assiette employeurs et non-salariés : 424 400 € de redressement de cotisations et contributions, hors travail dissimulé,
- 125 contrôles d'affiliation et de parcellaire.

10-2 La gestion du risque

Depuis 2018 le Plan national de gestion du risque (PNGDR) maladie de la MSA s'articule avec le plan ONDAM 2018-2022 d'appui à la transformation du système de santé (PATSS) autour des six thématiques suivantes :

- prévention
- structuration de l'offre de soins
- pertinence et efficience des produits de santé
- pertinence et qualité des actes
- pertinence et efficience des prescriptions d'arrêts de travail et de transports
- contrôle et lutte contre la fraude.

10-2-1 Lutte contre la Fraude

La collaboration avec les CPAM est forte et une coordination est mise en œuvre pour chaque dossier.

5 actions menées en inter-régimes en 2022, sur des professionnels de santé suite à dénonciation d'assurés ou d'actions de gendarmerie.

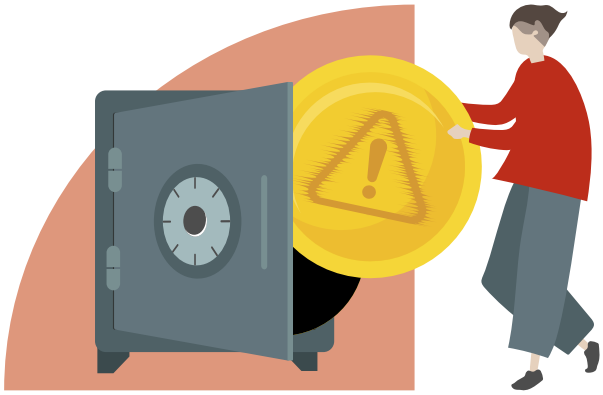

10-3 Le Plan national du Contrôle médical (PNCM)

Ce plan vise à une harmonisation, une rationalisation et une sécurisation (contrôle interne) des processus.

LE PLAN NATIONAL DE GESTION DU RISQUE (PNGDR)

- 23 actions nationales mises en œuvre,
- 6 actions locales (hors plan national) réalisées,
- 345 358,40 € d'indus constatés,
- 1 action sur les transports dans le cadre du plan national de lutte contre la fraude.

10-4 Le Contrôle médical

10-4-1 Expertise médico-sociale

Le cœur de métier du Contrôle Médical est l'expertise médico-sociale. Elle porte sur tous les éléments d'ordre médical qui permettent l'attribution des prestations de l'assurance maladie, maternité et invalidité.

Le Contrôle Médical constate les abus en matière de soins et d'arrêts de travail.

- 27 283 avis rendus en 2022,
- 5 192 demandes d'accord préalable,
- 9 178 avis sur arrêts de travail maladie,
- 6 414 avis sur affections longue durée,
- 1 177 avis accidents du travail et maladies professionnelles salariés et ATEXA,
- 302 invalidités et inaptitudes,
- 4 988 autres questions des services administratifs.

11 Les résultats comptables 2022

11-1 La gestion de la MSA

Charges de gestion

	Opérations d'administration Action sanitaire et sociale Contrôle médical	Santé-sécurité au travail	Prévention des salariés et non salariés
Charges d'exploitation	33 682 002,09	4 240 973,54	1 303 861,86
▪ Personnel	20 303 867,90	1 430 964 ,20	706 447.70
▪ Charges techniques d'Action sanitaire et sociale	9 601 990,56		483 330,65
▪ Dotation aux amortissements et provisions	1 210 896,70	152 719,23	27 452,72
▪ Transfert des cotisations		1 788 011,42	
▪ Autres charges d'exploitation	2 565 246,93	869 278,69	86 630,79
Charges financières	11 862,00	0,00	0,00
Charges exceptionnelles	0,00	0,00	0,00
Impôts sur les sociétés	4 057,00		
Total des charges	**33 697 921,09**	**4 240 973,54**	**1 303 861,86**
Résultat créditeur (bénéfice)	0,00	0,00	0,00
Total charges 2022	**33 697 921,09**	**4 240 973,54**	**1 303 861,86**

Produits de gestion

	Opérations d'administration Action sanitaire et sociale Contrôle médical	Santé-sécurité au travail	Prévention des salariés et non salariés
Produits d'exploitation	33 662 928,70	4 240 973,54	1 303 861,86
▪ Dotations gestion nettes (cpte 755)	32 642 719,54	2 331 753,35	1 273 685,54
▪ Reprise de provisions	523 131 ,24	125 286,97	13 426,34
▪ Cotisations	0,00	1 774 522,42	
▪ Autres produits d'exploitation	497 077,92	9410,80	16 749,98
Produits financiers	34 992,39	0,00	0,00
Produits exceptionnels	0,00	0,00	0,00
Total des produits	**33 697 921,09**	**4 240 973,54**	**1 303 861,86**
Résultat débiteur (perte)	0,00	0,00	0,00
Total produits 2022	**33 697 921,09**	**4 240 973,54**	**1 303 861,86**

11-2 Bilan au 31 décembre 2022

Actif

Actif immobilisé		
Immobilisations incorporelles		12 682,72
Immobilisations corporelles		7 266 820,29
▪ Terrains et constructions	6 408 771 ,64	
▪ Installations techniques, matériels et autres immobilisations	792 646,49	
▪ Immobilisations en cours	65 402, 16	
		12 869 244,98
Immobilisations financières		
▪ Titres, participations et créances rattachées	10 991 377,20	
▪ Prêts	1 735 192,34	
▪ Autres immobilisations	142 675,44	
Total		**20 148 747,99**
Actif circulant		
Fournisseurs, prestataires et comptes rattachés		4 295 604,78
Créances d'exploitation		109 077 326,33
▪ Créances cotisants, et comptes rattachés	43 976 940,60	
▪ Sécurité Sociale et autres organismes sociaux	0,00	
▪ Entités publiques	323 296,90	
▪ CCMSA	59 331 663,64	
▪ Organismes et autres régimes de Sécurité Sociale	1 921 466,20	
▪ Débiteurs divers	3 523 958,99	
Comptes transitoires ou d'attente		0,00
Disponibilités		0,00
Charges constatées d'avance		18 860,61
Total		**113 391 791,72**
Total général		**133 540 539,71**

Passif

Capitaux propres		
Réserves		820 799,66
▪ Réserves d'immobilisation	0,00	
▪ Réserve générale	0,00	
▪ Réserve de solidarité	0,00	
▪ Réserve de Médecine du travail	820 799,66	
Report à nouveau		274 359,28
Résultat de l'exercice		0,00
Subventions d'investissement		17 855,75
Total		**1 113 014,69**
Provisions		
Provisions pour risques et charges		14 651 247,38
Total		**14 651 247,38**
Dettes		
Dettes financières (dont entre organismes de Sécurité Sociale)		19 775 058,62
Dettes d'exploitation		80 007 012, 76
Créditeurs divers		17 967 218,72
Total		**117 749 290,10**
Trésorerie passive		
Autres éléments de trésorerie passive		26 987,54
Total général		**133 540 539.71**

NOTES

Conception et impression : MSA Mayenne-Orne-Sarthe - Crédits photos : MSA Mayenne-Orne-Sarthe - CCMSA - Pixabay - Mai 2023

MSA Mayenne-Orne-Sarthe

Adresse postale
Établissement du Mans
30 rue Paul Ligneul
72032 Le Mans Cedex 9
tél. 02 43 39 43 39
fax : 02 43 39 43 43

Établissement d'Alençon	Établissement de Laval
52 bd du 1er Chasseurs	76 bd Lucien Daniel

santé
famille
retraite
services

L'essentiel & plus encore